



# Éco-Corridors Laurentiens

## Infolettre

Juin 2014

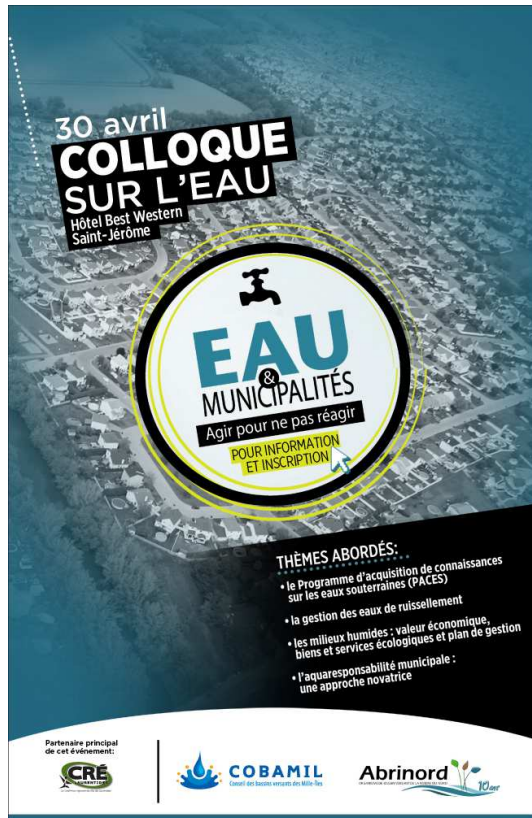
Éco-corridors laurentiens est heureux de diffuser cette infolettre destinée à l'ensemble de ses membres et sympathisants.

### Assemblée générale annuelle d'Éco-corridors laurentiens

À inscrire à votre agenda : l'assemblée générale annuelle d'Éco-corridors laurentiens. L'assemblée se tiendra le lundi 16 juin 2014 à 19:30 à Place Lagny, 2 rue Saint-Louis, Ste-Agathe-des-Monts. Il s'agit d'un moment important pour prendre connaissances des réalisations récentes et des projets futurs de votre regroupement et d'inviter de vos connaissances à y participer et possiblement devenir membre à leur tour. Au plaisir de vous y revoir!

### Colloque Eau et municipalités 2014

Le 30 mars dernier a eu lieu un important colloque organisé conjointement par le COBAMIL (Conseil des bassins versant des Mille-Îles) et Abrinord (Organisme de bassin versant de la rivière du Nord). Cet évènement, tenue à Saint-Jérôme, a accueilli plus d'une centaine de participants, surtout issus du milieu municipal. Les conférences ont permis le partage de plusieurs connaissances en matière de protection des milieux humides, de préservation de l'eau souterraines, de la gestion de l'eau pluviale ainsi que de l'aquarresponsabilité municipale.



Parmi les sujets d'intérêt pour Éco-corridors laurentiens, Monsieur Jérôme Dupras de l'Université de Montréal a démontré la valeur économique des milieux humides comme argument en faveur de leur protection et de leur prise en compte dans la prise de décision en matière de planification du territoire.

Monsieur Normand Williams de la Ville de Longueuil a témoigné des avancés de la Ville en matière de protection des milieux naturels depuis les dernières années. Il a illustré la méthodologie derrière la réalisation du plan de conservation, les mesures de protection mises en place pour chacune des zones d'intérêt ainsi que le suivi effectué d'année en année.

Malgré que son sujet traite surtout de la gestion des eaux pluviales, Monsieur Marc Léger de la Ville de Terrebonne a démontré de quelle manière la Ville a su intégrer plusieurs objectifs et critères de préservation des milieux naturels à travers la planification de deux importants projets de développement. Plusieurs idées permettant la protection de corridors naturels, la préservation du couvert forestier, la gestion de l'eau de surface et l'intégration durable des bâtiments ont été amenées à travers cette conférence.

Éco-corridors laurentiens vous invite à consulter les sites web du COBAMIL et d'Abrinord pour voir les présentations des conférenciers.

## Capsule Éco-formation

Notre capsule de ce mois-ci s'intéresse au vaste projet de recherche CC-BIOS : *effets des changements climatiques sur la biodiversité du Québec*. Cette étude québécoise d'envergure traite des effets des changements climatiques sur la biodiversité, plus particulièrement sur l'aspect de la répartition et de l'abondance d'une vaste panoplie d'espèces (animales et végétales), pour le Québec. Le projet CC-Bio est le premier projet en matière de biodiversité et changements climatiques supporté par le consortium Ouranos.

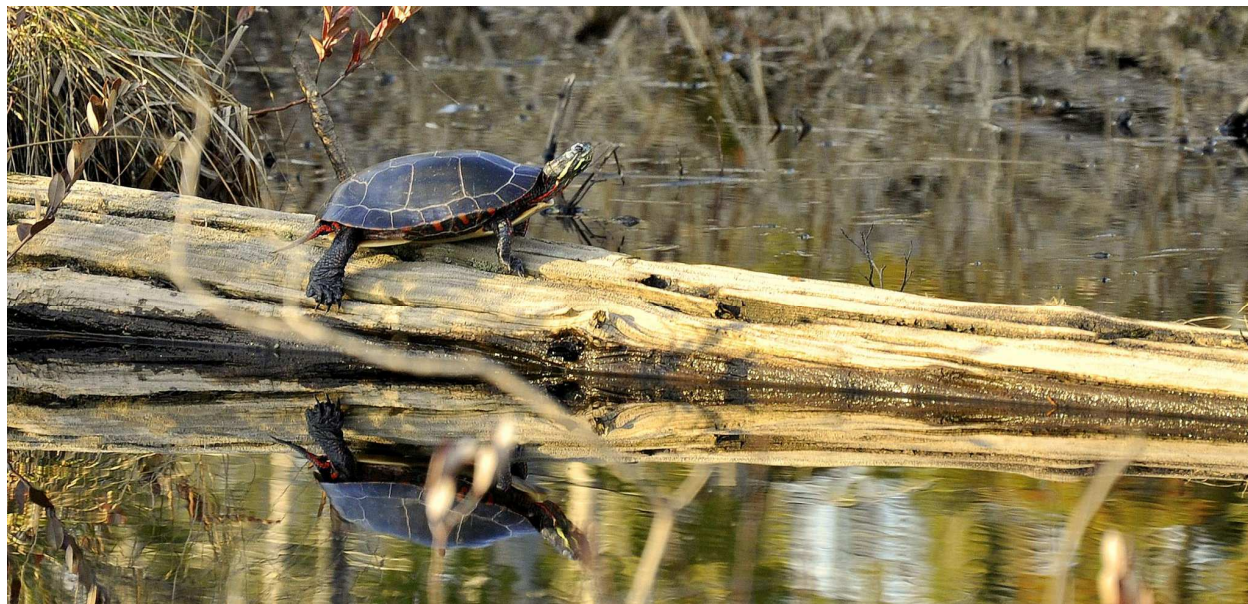
L'un des objectifs de cette étude est de développer des stratégies de conservation de la biodiversité adaptées à l'incontournable réalité des changements climatiques. À cette fin, les chercheurs soulignent, entre autres, l'importance de favoriser la création de corridors écologiques suivant les axes nord-sud et sud-ouest / nord-est, ce qui concorde exactement avec la vision stratégique d'ÉCL.

Soulignons la publication du livre : *Changements climatiques et biodiversité du Québec : Vers un nouveau patrimoine naturel* (Dominique Berteaux, avec la collaboration de Nicolas Casajus et Sylvie de Blois, 2014, Les presses de l'Université du Québec) ainsi que le site web : <http://cc-bio.uqar.ca/home.html>

## Réserve naturelle des Pays-d'en-Haut exemptée de taxes et compensation.

Pour faire suite à l'information de l'infolettre d'avril concernant la révision de la valeur foncière de la Réserve naturelle des Pays-d'en-Haut, précisons que la décision relève de la MRC. Par le passé, la Ville de Ste-Adèle avait toujours accepté de donner à la Société de Protection Foncière de Ste-Adèle une subvention égale à la taxe ou compensation qu'elle percevait.

Il faut saluer la longue collaboration de la Ville de Ste-Adèle qui avait déjà cédé un terrain à la Société de Protection Foncière en 1995. Ce terrain, d'une grande valeur écologique pour le Lac Rond, fait maintenant partie de la Réserve naturelle des Pays-d'en-Haut.



Tortue peinte (*Chrysemys picta*) au Lac Bixley au Canton de Wentworth

Vous avez un bon coup à faire connaître en matière de protection et de mise en valeur des milieux naturels? Avertissez-nous!